

Parties contractantes ayant des arriérés de contributions annuelles

Actions requises :

Le Comité permanent est invité à prendre note de l'état actuel des arriérés de contributions annuelles des Parties et à approuver les mesures proposées par le Secrétariat pour favoriser leur paiement, soit :

- Obtenir un plan de paiement écrit et explicite du plus grand nombre possible de Parties ayant des arriérés de plus de trois ans, en se concentrant sur les Parties qui n'ont jamais versé de contribution depuis leur adhésion et celles qui ont des arriérés d'aussi longue durée, atteignant plus de 50 000 CHF;
- Faire rapport sur les progrès de chaque Partie à la 53^e Réunion du Comité permanent; et
- Faire participer les nouveaux représentants régionaux au Sous-groupe sur les finances à cette activité.

Contexte

1. L'article 6.6 de la Convention stipule : « Chaque Partie contractante contribue [au] budget selon un barème des contributions adopté à l'unanimité des Parties contractantes présentes et votantes à une session ordinaire de la Conférence des Parties contractantes ».
2. Les contributions annuelles (fixées) des Parties servent à financer le budget administratif de la Convention. Chaque année, les contributions annuelles sont facturées aux Parties par le Secrétariat. La facture en francs suisses est calculée en fonction du budget administratif approuvé et du barème des quotes-parts des Nations Unies en vigueur (ce-dernier étant proportionnellement ajusté de façon à tenir compte du véritable nombre de membres de la Convention au début de l'exercice). Le revenu est indiqué sur la facture et une créance est enregistrée, présumant un recouvrement complet.
3. Dans la Résolution XI.2 (2012), paragraphe 17, la Conférence des Parties contractantes : « Prie instamment les Parties contractantes ayant des contributions impayées de redoubler d'efforts pour les régler le plus rapidement possible, afin de renforcer la viabilité financière de la Convention de Ramsar grâce aux contributions de toutes les Parties contractantes et demande au Secrétariat de prendre contact avec les Parties contractantes ayant des contributions impayées depuis plus de trois ans afin de les aider à définir les options et mesures appropriées pour remédier à la situation et établir un plan de paiement des contributions, et de faire rapport à chaque réunion du Comité permanent et session de la Conférence des Parties sur les activités entreprises en la matière et les résultats obtenus ».
4. Avant la fin de chaque exercice, le Secrétariat évalue l'état des contributions impayées, d'après les montants et la durée des arriérés, et enregistre une provision en conséquence. Chaque

augmentation annuelle de la provision entraîne une diminution des fonds du budget administratif disponibles.¹

Mise à jour 2016

5. La position de chaque Partie contractante au 29 février 2016 figure dans le tableau de l'annexe 1.
6. Les contributions fixées, les contributions impayées et la provision pour non-recouvrement ont progressivement augmenté avec le temps et les totaux respectifs à la fin de chaque année, de 2012 à 2015, figurent au tableau 1. Au 31 décembre 2015, un montant de 1 260 000 CHF restait impayé de 2015 et des années antérieures.
7. Le tableau 1 montre aussi les contributions impayées au 29 février 2016. Il convient de noter que les factures pour les contributions de 2016 ont été envoyées aux Parties le 20 janvier 2016 et qu'elles étaient dues au 20 février 2016. La courte période de temps écoulée entre la date du 20 février 2016 où les contributions étaient dues et le 29 février 2016 peut expliquer le montant élevé de contributions impayées pour 2016.

Tableau 1: Contributions impayées et provision pour non-recouvrement, 2012-2016 (en milliers de CHF)

Description	2012	2013	2014	2015	29/02/2016
Contributions fixées des Parties	3,780	3,782	3,779	3,779	3,779
Contribution volontaire des États-Unis d'Amérique	930	1,048	1,066	1,065	1,065
Montant cumulatif des arriérés	759	759	943	1,260	4,226
Provision pour non-recouvrement	361	385	511	644	TBD ²

8. Au 29 février 2016, 90 Parties contractantes avaient versé la totalité de leurs contributions dues jusqu'en 2015 inclus. 26 d'entre elles avaient déjà versé leurs contributions pour 2016. Le Secrétariat est reconnaissant à ces Parties pour leur appui constant et diligent.
9. Le montant total des contributions impayées au 29 février 2016, selon l'année où elles étaient dues pour la première fois, figure dans le tableau 2.

Tableau 2: Contributions impayées au 29 février 2016 et nombre d'années d'arriérés

Année due	Années impayées	Total des contributions impayées (000 CHF)	Total dû pour cette année-là ou avant (000 CHF)
2008 ou avant	>8	91	
2009	8	22	113
2010	7	28	141
2011	6	44	185

¹ Aucune contribution impayée n'est annulée. Dès lors qu'une Partie indique expressément qu'elle ne reconnaît pas ses arriérés de contribution et/ou qu'elle n'a pas l'intention de les payer, le Comité permanent en est informé.

² À déterminer à la fin de 2016.

2012	5	53	238
2013	4	226	464
2014	3	269	732
2015	2	487	1,220
2016	1	3,006	4,226
Total		4,226	4,226

10. Le total des contributions impayées depuis 2015 ou les années antérieures, au 29 février 2016, s'élevait à 1 220 000 CHF. Ce montant était dû par 78 Parties.
11. Le nombre de Parties de chaque région, ayant des arriérés de plus de trois ans à la fin de 2014 et de 2015, et le montant total de ces contributions impayées figurent dans le tableau 3. À la fin de 2015, 30 Parties avaient des contributions impayées depuis plus de trois ans, pour un montant de 241 977 CHF.

Tableau 3 : Parties contractantes ayant des arriérés de contributions supérieurs à trois ans, par région

Région	Fin 2014		Fin 2015	
	Nombre	Montant CHF	Nombre	Montant CHF
Afrique	16	134,000	17	147,983
Asie	4	14,000	4	19,203
Europe	1	2,000	1	3,000
Amérique latine et Caraïbes	3	41,000	6	48,586
Océanie	4	27,000	2	23,205
Total	28	218,000	30	241,977

Réponse proposée par le Secrétariat

12. À sa 48^e Réunion, dans la décision SC48-12, le Comité permanent a convenu de ne pas appliquer de sanctions aux Parties ayant des arriérés de contributions.
13. Néanmoins, la Secrétaire générale par intérim estime que progresser en faveur du règlement des contributions impayées et favoriser une mobilisation et un engagement financier plus étroits de toutes les Parties à la Convention enverraient des messages positifs sur la gouvernance de la Convention et permettraient au Secrétariat d'accomplir l'ensemble des tâches fixées par la COP.
14. En 2016, les mesures prioritaires seront axées sur les 41 Parties ayant des arriérés de contributions depuis plus de trois ans à la fin de 2015. Le Secrétariat appliquera le paragraphe 17 de la Résolution XI.2 pour obtenir un plan de paiement écrit et explicite du plus grand nombre possible de Parties, et fera rapport sur les progrès de chaque Partie à la 53^e Réunion du Comité permanent. Il fera aussi participer les nouveaux représentants régionaux au Sous-groupe sur les finances à cette activité.
15. Des efforts particuliers seront axés sur les huit Parties qui n'ont jamais payé et les quatre Parties ayant des arriérés de plus de trois ans pour un total de plus de 50 000 CHF.

Annexe 1 Contributions impayées pour 2016 et les années antérieures, au 29 février 2016

Région	Partie contractante	Contributions (CHF)	d'années impayées		Région	Parties contractantes	Contributions (CHF)	d'années impayées	
Afrique	Nigéria	51,003	>8		Europe	Ex-Rép. yougoslave de Macédoine	7,000	7	
Afrique	Mauritanie	18,577	>8	*	Europe	Pays-Bas	153,379	3	
Afrique	Guinée-Bissau	18,367	>8	*	Europe	Grèce	82,814	3	
Afrique	Congo, Rép. dém. du	17,846	>8		Europe	Portugal	44,358	3	
Afrique	Djibouti	14,000	>8	*	Europe	Malte	3,000	3	
Afrique	Liberia	11,110	>8	*	Europe	Danemark	59,303	2	
Afrique	Cabo Verde	11,000	>8		Europe	Fédération de Russie	175,330	2	
Afrique	Soudan	11,000	>8		Europe	Luxembourg	7,082	2	
Afrique	Sao Tomé-et-Principe	10,000	>8	*	Europe	Islande	2,443	2	
Afrique	Niger	9,192	>8	*	Europe	Moldova, Rép. de	2,000	2	
Afrique	Rép. centrafricaine	9,000	>8		Europe	Allemagne	312,403	1	
Afrique	Libye	47,642	8		Europe	Royaume-Uni	218,227	1	
Afrique	Mali	8,000	8	*	Europe	Italie	183,266	1	
Afrique	Tanzanie, Rép. unie de	7,000	7		Europe	Espagne	119,455	1	
Afrique	Gambie	5,261	6		Europe	Suisse	55,743	1	
Afrique	Cameroun	5,247	6		Europe	Turquie	49,777	1	
Afrique	Madagascar	5,000	5		Europe	Suède	46,746	1	
Afrique	Comores	4,000	4		Europe	Belgique	43274	1	
Afrique	Swaziland	4,000	4		Europe	Norvège	41,514	1	
Afrique	Zimbabwe	4,000	4		Europe	Autriche	35,206	1	
Afrique	Côte d'Ivoire	3,517	4		Europe	Finlande	22,297	1	
Afrique	Burkina Faso	3,512	4		Europe	Israël	21,026	1	
Afrique	Congo	3,000	3		Europe	Hongrie	7,872	1	
Afrique	Guinée équatoriale	3,000	3		Europe	Ukraine	5,036	1	
Afrique	Gabon	3,000	3		Europe	Croatie	4,841	1	
Afrique	Guinée	3,000	3		Europe	Slovénie	4,107	1	
Afrique	Lesotho	3,000	3		Europe	Lituanie	3,521	1	
Afrique	Mozambique	3,000	3		Europe	Azerbaïdjan	2,934	1	
Afrique	Soudan du Sud	3,000	3		Europe	Bélarus	2,738	1	
Afrique	Tunisie	4,110	3		Europe	Chypre	2,103	1	
Afrique	Burundi	2,151	3		Europe	Estonie	1,858	1	
Afrique	Ghana	2,000	2		Europe	Serbie	1,565	1	
Afrique	Rwanda	2,000	2		Europe	Albanie	1,000	1	
Afrique	Ouganda	2,000	2		Europe	Andorre	1,000	1	
Afrique	Afrique du Sud	17,799	1		Europe	Bosnie-Herzégovine	1,000	1	
Afrique	Algérie	7,872	1		Europe	Géorgie	1,000	1	
Afrique	Égypte	7,432	1		Europe	Liechtenstein	1,000	1	
Afrique	Maroc	2,640	1		Europe	Monaco	1,000	1	
Afrique	Bénin	1,000	1				1,728,218		
Afrique	Botswana	1,000	1						
Afrique	Namibie	1,000	1		Amérique latine et Caraïbes	Sainte-Lucie	13,000	9	
Afrique	Sénégal	1,000	1		Amérique latine et Caraïbes	Antigua-et-Barbuda	9,000	9	
Afrique	Sierra Leone	377	1		Amérique latine et Caraïbes	Venezuela, Rép. boliv. du	149,623	6	
		351,655			Amérique latine et Caraïbes	Cuba	16,525	5	
					Amérique latine et Caraïbes	Belize	5,000	5	
Asie	Ouzbékistan	13,055	9		Amérique latine et Caraïbes	Brésil	616,833	4	
Asie	Yémen	9,000	9		Amérique latine et Caraïbes	Guatemala	5,326	4	
Asie	Rép. arabe syrienne	8,295	6	*	Amérique latine et Caraïbes	Rép. dominicaine	7,879	4	
Asie	Turkménistan	4,271	4		Amérique latine et Caraïbes	Grenade	4,000	4	
Asie	Mongolie	4,000	4		Amérique latine et Caraïbes	Barbade	2,751	3	
Asie	Liban	7,154	4		Amérique latine et Caraïbes	Costa Rica	4,471	3	
Asie	Bangladesh	3,500	4		Amérique latine et Caraïbes	Colombie	26,440	2	
Asie	Iran, Rép. islamique d'	37,694	2		Amérique latine et Caraïbes	Équateur	8,738	2	
Asie	Oman	10,503	2		Amérique latine et Caraïbes	Suriname	2,000	2	
Asie	Iraq	8,629	2		Amérique latine et Caraïbes	Chili	19,959	2	
Asie	Viet Nam	4,886	2		Amérique latine et Caraïbes	Argentine	43,616	1	
Asie	Cambodge	2,000	2		Amérique latine et Caraïbes	Pérou	6,650	1	
Asie	Jordanie	2,000	2		Amérique latine et Caraïbes	Uruguay	3,863	1	
Asie	Myanmar	2,000	2		Amérique latine et Caraïbes	Trinité-et-Tobago	1,662	1	
Asie	Japon	473,323	1		Amérique latine et Caraïbes	Panama	1,661	1	
Asie	Chine	387,313	1		Amérique latine et Caraïbes	Bahamas	1,000	1	
Asie	Inde	36,037	1		Amérique latine et Caraïbes	Bolivie, État plurinat. De	1,000	1	
Asie	Émirats arabes unis	29,534	1		Amérique latine et Caraïbes	El Salvador	1,000	1	
Asie	Indonésie	24,644	1		Amérique latine et Caraïbes	Honduras	1,000	1	
Asie	Koweït	13,936	1		Amérique latine et Caraïbes	Jamaïque	1,000	1	
Asie	Kazakhstan	9,339	1		Amérique latine et Caraïbes	Paraguay	1,000	1	
Asie	Philippines	7,885	1				954,998		
Asie	Bahraïn	2,151	1						
Asie	Malaisie	2,032	1		Amérique du Nord	Mexique	45,168	1	
Asie	Sri Lanka	1,516	1						
Asie	Thaïlande	1,163	1		Océanie	Papouasie-Nelle-Guinée	17,205	9	
Asie	Kyrgyzstan	1,000	1		Océanie	Palaos	14,000	9	
Asie	Népal	1,000	1		Océanie	Fidji	2,000	2	
Asie	Tadjikistan	760	1		Océanie	Kiribati	1,546	2	
		1,108,620			Océanie	Iles Marshall	1,161	2	
					Océanie	Samoa	1,000	1	
							36,911		
Légende					TOTAL GÉNÉRAL				4,225,569
* Aucun versement depuis l'adhésion à la Convention					CONTRIBUTIONS FIXÉES				